

MALADIES de la PEAU et VICES du SANG
SPECIALITÉS RENOMMÉES
Laboratoires scientifiques de la PHARM^{ie} DU TRICHON ROUBAIX
Docteur VERHAEGHE
Renseign. tous les jours
Men sprecht Vlaamsch

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22,00; 6 mois, 40,00; 1 an, 75,00
France et Belgique.....	» 23,00; » 43,00; » 80,00
Etranger: Tarif A.....	» 35,00; » 70,00; » 130,00
» Tarif B.....	» 50,00; » 100,00; » 200,00

REDACTION.....
ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. G.
TOURCOING.....	33, rue Carnet. Téléph. 37.
LILLE.....	3, rue Falckherbe. Tél. 37.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 06.49.

Chèques postaux 87 Lille

LES PLUS BELLES TOILETTES
Les plus élégantes, Les moins chères sont au Palais de la Nouveauté
29, rue Pierre-Motte, 29 (face aux Halles de Beaubien)
Choix incomparable de CONFECTIONS POUR DAMES

APRÈS AVOIR LONGTEMPS ERRÉ DANS LA BRUME l'America tombe à la mer A 600 MÈTRES DE LA CÔTE SUR UNE PLAGE DE CALVADOS Byrd et ses compagnons sont sains et saufs

On avait prématurément annoncé son atterrissage à Issy-les-Moulineaux

Le vain transatlantique de Byrd et de ses vaillants compagnons a failli s'échouer en traversant l'océan. Alors qu'on le croyait en pleine mer, l'America tombait à la mer sur la côte de Calvados. Après avoir longtemps lutté contre les éléments déchaînés, après avoir tenu bon contre les rafales de pluie et de vent et vainement cherché dans la brume la route du Bourget, une panne immobilisa soudain et le contraignit à amérir.

Heureusement, l'America n'était alors qu'à quelques centaines de mètres du littoral. Rien que la mer fût houleuse, les hardis conquérants de l'air purent mettre à l'eau les petites embarcations de caoutchouc qu'ils avaient emportées. Dromant la fatigue, ils parvinrent à gagner, les uns, le phare tout proche, les autres, la plage où, exténués, ils s'étaient réfugiés.

Si Byrd n'avait pas été obligé, durant ses dernières heures de vol, de naviguer au petit bonheur — son compas étant détraqué et inutilisable — il eût atterri au Bourget vers minuit et demi après avoir tenu l'air pendant 35 heures. Mais, cette fin mouvementée n'eût rien de la grandeur et de l'intérêt du raid de l'America qui d'un seul coup d'aile, transporta quatre personnes d'un bord à l'autre de l'Atlantique.

L'atterrissage avait montré, que le raid New-York-Paris n'était point irréalisable. Byrd et son équipage ont prouvé que la traversée de l'Atlantique à une portée pratique et que le jour où une ligne aérienne reliera l'Asie et le Nouveau Continent est peut-être plus proche qu'on l'imagine.

L'après-midi, vers 2 h. 15, on annonçait qu'au Bourget les aviateurs américains, qu'on avait signalés une heure auparavant, égarés au sud de Paris par suite d'un accident à leur camp, avaient atterri à Issy-les-Moulineaux, après avoir longtemps erré dans un ciel brumeux.

L'Agence Havas nous transmit aussitôt distinctement cette nouvelle, que rien ne semblait pouvoir ébranler et que nous avons publiée hier, comme la plupart de nos confrères de Paris et de province.

Dès que cette information fut connue, les correspondants des journaux parisiens se dirigèrent en toute hâte vers le champ d'aviation d'Issy-les-Moulineaux. Mais une fois de plus, le journal entier avait été trompé injustement. Comment et par qui? Le saura-t-on jamais?

GRACE A LEURS CANOTS DE SAUVETAGE ILS PEUVENT ATTEINDRE LE RIVAGE

Le commandant Byrd décida de mettre à la mer les deux canots de caoutchouc qui se trouvaient à bord. Grâce à eux, il put ainsi que ses compagnons, gagner le rivage.

Les aviateurs atterrirent à un endroit éloigné de toute habitation, mais deux pêcheurs, MM. Michel et Martin, aperçurent l'avion qui paraissait abandonné et allèrent réveiller l'adjoint au maître de Ver. M. Croifler.

Les deux fils de l'adjoint partirent aussitôt sur la route qui longe la plage. L'un des jeunes gens aperçut bientôt deux hommes aux vêtements mouillés et paraissant étonnés.

— Commandant Byrd? questionna-t-il.

— Oui, lui fut-il répondu.

Puis, tout aussitôt, le commandant de l'America se fassait comprendre qu'il désirait téléphoner à sa femme, à Boston.

Tandis que l'on gagnait la maison de l'adjoint, MM. Martin et Michel relatèrent comment ils avaient trouvé les deux aviateurs, et étaient conduits sur la plage.

Ces derniers furent amenés à la maison de l'adjoint, où ils revêtirent des vêtements empruntés à la famille. Au moment d'être conduits dans sa chambre, Byrd eut une courte défaillance vite surmontée. Avant de s'endormir, il fit des recommandations minutieuses au sujet de son avion et fit placer près de lui une petite cassette à laquelle il semble attacher une grande importance, ainsi que les plans officiels dont il était chargé.

Une Américaine en villégiature à Ver-sur-Mer a servi d'interprète au commandant Byrd. La montre des aviateurs, retrouvée, est arrêtée à 2 heures.

Pendant ce temps, les deux autres passagers de l'America étaient recueillis et amenés au poste du phare.

Les appareils de précision qui se trouvaient à bord de l'appareil ont été mis en sûreté, ainsi que les documents officiels emportés par le commandant Byrd.

LE REPOS APRES LA LUTTE CONTRE LES ÉLÉMENTS

Courselles-sur-Mer, 1^{er} Juillet. — Les aviateurs américains se reposent actuellement. Ils ont demandé qu'on ne les réveille pas avant 3 ou 4 heures cet après-midi. On continue à travailler au sauvetage de l'avion. Celui-ci est encore submergé à 60 mètres du rivage.

Le train d'atterrissage, qui s'était briaé au moment où l'avion atteignait la mer, a pu être recueilli et conduit en sûreté.

Le commandant de l'aviation maritime de Cherbourg, un chef d'escadron, un officier mécanicien, l'adjoint à l'inscription maritime, et que les autorités locales sont sur place à l'heure actuelle.

L'AMERICA A ÉTÉ AMARRÉ SUR DES BATEAUX Il a subi de grosses avaries

À 11 heures, l'avion a été amarré sur des bateaux, car il ne peut être amené à bord tant que la marée sera haute. C'est seulement à marée basse qu'on le fera remorquer sur la plage, c'est-à-dire vers 14 heures. Le commandant Byrd a donc un plan qui son appareil soit ramené pour l'examiner et se rendre ensuite à Caen. On peut se rendre compte dès maintenant que l'appareil a subi d'assez sérieuses avaries: les réservoirs sont crévés et une hélice brisée.

Un début de l'après-midi, M. Hamburger, commandant du centre maritime d'aviation, a fait savoir à la Préfecture maritime qu'il espérait sauver l'appareil, grâce à de nombreux concours. Il pense qu'il est inutile de lui envoyer des remorqueurs et des moyens de sauvetage.

L'appareil ne flotte d'ailleurs pas et a été recouvert à la marée montante.

LES FELICITATIONS AUX VALEUREUX AVIATEURS

Celles du président Coolidge
De son côté, le président Coolidge a adressé à l'aviateur Byrd et à ses compagnons un message de félicitations dans lequel il exprime la certitude que la randonnée de l'America ajoutera à la somme des connaissances nécessaires touchant les conditions à remplir pour rendre possible et sans danger une organisation aérienne commerciale à travers l'Atlantique.

Celles du Gouvernement français
De la nouvelle parvenue à la présidence du Conseil, de l'atterrissage des aviateurs américains à Ver-sur-Mer, M. Poincaré, président du conseil, a fait téléphoner au préfet de Calvados d'aller présenter les félicitations du Gouvernement au commandant Byrd et à ses compagnons. Il a chargé M. Ribière, chef adjoint de son cabinet, de se rendre à l'ambassade des Etats-Unis, pour prier M. Whitehouse de transmettre les félicitations du Gouvernement français au Gouvernement des Etats-Unis.

M. Gaston Menter, président du groupe aéronautique de l'aviation, a également télégraphié à Byrd et à ses compagnons pour les féliciter de l'énergie avec laquelle ils ont lutté contre les éléments déchaînés.

Le raid du commandant Dagneaux

Tananarive, 1^{er} Juillet. — Le commandant Dagneaux et son mécanicien ont atterri à 15 kilomètres au sud de Fencarivo, par suite d'une panne de moteur. Une auto amènera à Tananarive les aviateurs, qui sont sains et saufs. Fencarivo se trouve à 60 kilomètres de Manjariva.

Les fêtes anniversaires de l'Université de Louvain



Les fêtes du 500^e anniversaire de l'Université de Louvain se sont déroulées avec un éclat exceptionnel, en raison de la résurrection de l'illustre institution détruite en 1914 par les Allemands. Voici la sortie du cortège religieux, précédé des héralds d'armes (Photo W. Mancel)

BILLET PARISIEN

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME ELECTORALE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 1^{er} Juillet (Minuit)

La première rencontre des arrondissementiers et des proportionnalistes, s'est produite cet après-midi à la Chambre. La mêlée fut rude et les premiers ne l'emportèrent sur les seconds qu'à une majorité restreinte de trente-six voix.

Aussi bien cette première bataille s'est livrée non sur le principe même du retour à l'arrondissement, mais sur la question du nombre des députés, qui constitue, on le sait, le grand cœur du projet de la Commission.

La question préalable, posée par M. Constant Verlot, député des Vosges, visait non seulement le projet de la Commission, mais encore celui du Gouvernement, qui augmente, de trois unités, l'effectif de l'Assemblée. « Nous serions fâchés que ce projet ne comportât l'augmentation du nombre des parlementaires », nous refusons, a précisé M. Verlot, à ce même projet qui comporterait l'augmentation du nombre des parlementaires.

L'objet du débat avait été délimité. La majorité arrondissementière se sentait visiblement en embarras. L'augmentation du nombre des députés est, en effet, rien moins que populaire. Quand les parlementaires se virent l'indemnité de 45.000 francs, ils tentèrent de calmer l'irritation du public en lui promettant la réduction de leur effectif. Or, l'un de procéder à cette réduction, ils projettent de créer vingt-sept mandats nouveaux.

Comment l'électorat va-t-il prendre cette mesure qui est précisément à l'encontre des principes d'économie?

On s'explique dans ces conditions qu'il y ait eu des arrondissementiers pour s'abstenir ou même voter la motion Verlot qui répondait, ce n'est qu'un doute, au sentiment de la majorité du public.

D'autre part, cette motion, s'attaquant en fait au projet gouvernemental, il était fatal que les ministres députés cotisèrent contre la motion Verlot. Seul, M. Louis Marin, connu pour son hostilité au scrutin d'arrondissement, déposa dans l'urne un bulletin blanc.

Après cette première bataille, les combattants allaient-ils se retirer sous la tente? Autrement dit, le débat allait-il être ajourné à mardi. Par 207 voix contre 225, l'Assemblée en décida autrement. Ce fut la seconde et médiane victoire remportée dans la journée par les partisans de l'arrondissement. R...

N'OUBLIONS PAS!

Signons le Livre d'Or

Est-ce que les oiseaux se cachent pour mourir? demande le public. Maintenant que se sont tus les chants de gloire et que se sont évanouies les apothéoses, nos mutilés, diminués dans leurs corps, défigurés, se cachent pour vivre, si c'est vivre que leur existence.

Vivants pires que des morts, ils ne recherchent que la société de ceux qui sont semblables à eux. Ils veulent arriver l'âge, s'accroître les souffrances et, parfois, grandir leur misère. Le vent des acclamations a-t-il emporté nos serments? Nous avions juré de faire de ceux-là nos frères chéris, car c'est pour nous, pour que nous puissions être heureux, qu'ils ont été ainsi meurtris, abîmés, et qu'ils sont constamment torturés. Ils sont notre rançon de clair. Et c'est à nous d'atténuer, autant qu'il se peut, leurs regrets, leurs souffrances, leur infortune.

Que devons-nous à ceux qui ont ainsi payé pour nous? A ceux devant qui, souvent, l'amour hésite, tremble et recule, ignorant qu'il fait le triage des cœurs les plus purs, donnons notre constante et sincère affection.

Restons fidèles à notre serment de leur rendre un tribut d'honneur chaque jour plus visible. A l'occasion du Congrès des mutilés qui se tint il y a huit jours à Roubaix, un Livre d'Or a été ouvert, et nous avons prié tous nos concitoyens d'y porter leur signature comme un pieux hommage à nos héros. Ceux qui n'ont pu, par manque de temps ou absence, s'acquitter de ce devoir de reconnaissance, peuvent s'adresser chez M^{me} veuve Alfred Motte-Lernyck, rue Neuve, 31.

Sans doute, il faudrait être bien infortuné pour ne pouvoir joindre à ce geste la plus petite obole, destinée à cette Maison des Invalides où nos mutilés seront à l'abri du mauvais sort. Nous demandons pour eux cette obole à tous.

« Il n'est, disait le Connétable Duguesclin, prisonnier du Prince Noir, fille ou femme de France qui ne vould fîler une quenouille pour payer ma rançon. »

Il n'est, disons-nous, certain de n'être pas dément, fille ou femme, homme ou jeune homme de Roubaix, qui ne veuille, profitant de l'occasion, se priver de quelque superflu pour payer une partie de sa dette aux mutilés héroïques, aussi braves et plus malheureux que Duguesclin.

Pour nos soldats au Maroc

On ne fait jamais appel en vain, dans notre région, à la fraternité française. Il y a quelques jours, le Journal de Roubaix, publiant une lettre du lieutenant Barbière, commandant la 2^e escadron de 37^e Régiment d'Aviation, à Taza. Cette lettre attirait l'attention de nos concitoyens sur la situation de quatre familles de sous-officiers aviateurs dont les bayaquements ont été détruits par un incendie et qui se trouvent dépourvus de ressources. Deux de ces familles ont des enfants en bas âge. De façon plus générale, nos soldats en garnison à Taza attendent l'aide de leurs compatriotes. Tant au point de vue moral que dans leur intérêt matériel, pour les sous-officiers et pour les familles, il y a lieu de s'occuper de leur situation.

C'est ce que nous nous proposons de faire. Nous avons donc ouvert une souscription dont nous publions ci-dessous la liste.

Ce geste sera certainement imité par toutes les familles de notre région. Donnons-nous donc, pour le bien-être et la défense de la France, que nos soldats montent la garde là-bas, exposés à bien des dangers, des privations et des souffrances, et pour quel salaire! En ne les abandonnant pas, en venant fraternellement à leur aide, nous accomplissons un devoir et nous les soustrayons aux mauvaises influences qui essaient d'agir sur tous ceux qui, comme eux, donnent beaucoup sans rien recevoir.

PREMIÈRE LISTE

Voici la première liste de souscriptions :

M. Alexandre Delaunoy.....	500 fr.
Le Journal de Roubaix.....	100 »
Anonyme.....	10 »
Petite sœur dont le frère est au Maroc.....	5 »
Un père et une mère inquiets.....	2 »
Une petite ouvrière.....	1 »
Pour que mon fiancé revienne en bonne santé.....	1 »
TOTAL.....	619 fr.

Nous remercions les donateurs, même les plus minimes, à la Caisse de notre Hall et nous nous ferons un plaisir de les publier.

DROUHIIN VA TENTER LE RAID PARIS-NEW-YORK ET RETOUR



(Wide World photos.)
L'AVIATEUR DROUHIIN qui se prépare à l'expédition de Paris-New-York et retour.

A LYON, DES BANDITS dérobent une auto en dévalant un encaisseur porteur de 40.000 francs

Lyon, 1^{er} juillet. — Jeudi, à midi trente, une auto appartenant à M. Cadou, demeurant rue Tête-d'Or, a été volée par trois individus, près de la rue Geurl. A 4 h. les voleurs se trouvaient dans cette auto sur la route de Jannet. Un encaisseur circulait à bicyclette sur la route. Il le rattravaient en le heurtant, se précipitèrent sur lui, l'assommèrent aux trois quarts, et lui dérobèrent sa sacoche contenant 40.000 francs, après quoi ils prirent la fuite sans être inquiétés.

Les brigades de gendarmerie et de la Sûreté luttent énergiquement.

LA RÉFORME ELECTORALE

En Conseil des ministres le Gouvernement décide de soutenir le projet de M. Sarraut contre celui de la Commission du Suffrage universel

Paris, 1^{er} Juillet. — Au cours du Conseil de Cabinet qui s'est tenu ce matin, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a fait à ses collègues un exposé complet du projet de la Commission du suffrage universel de la Chambre.

Le ministre de l'Intérieur a souligné les différences essentielles qui existent entre ce texte et celui du projet gouvernemental. Ces différences, a fait remarquer le ministre, se sont de deux sortes :

1^o Augmentation du nombre des députés par la substitution du chiffre de la population totale à celui de la population française, proposée par le Gouvernement ;

2^o Découpage différent des circonscriptions.

M. Sarraut a fait remarquer que son projet, minuté et étudié avait recueilli l'approbation du Gouvernement, et que dans ces conditions, il n'y avait pas lieu de l'abandonner.

Le ministre de l'Intérieur a donc été chargé de soutenir ce projet devant la Chambre, au cours du débat.

Ainsi qu'à toujours été entendu depuis le dépôt du projet gouvernemental, la question de confiance ne sera pas posée pendant la discussion. Le ministre de l'Intérieur se bornera donc à recommander à la Chambre l'adoption de son texte.

La Chambre a abordé la discussion du projet de loi sur le retour du scrutin uninominal

Paris, 1^{er} juillet. — La Chambre a continué ce matin, la discussion du projet sur les locaux d'habitation.

LA LOI SUR LES LOYERS
Le président de la Commission fait connaître la décision prise hier par la Commission, de limiter le projet au seul article, concernant le droit de reprise des propriétés bâties.

M. Barthou invite la Chambre à suivre sa Commission, afin que le projet puisse être voté par le Sénat avant la séparation.

On repousse des amendements de MM. Georges Weil, Desjardins, Chaumié, Tasso.

La suite du débat est renvoyée à demain matin.

Séance levée à midi 5. Séance 15 h. 30, réforme électorale.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI
M. Fernand Bouisson ouvre la séance à 15 h. 45. Deba de 400 députés sont présents.

La Chambre adopte sans débat le projet de loi autorisant un contingent spécial de crédits de la Légion d'honneur, de médailles militaires pour les officiers et les soldats prenant part aux opérations du Maroc, et le projet portant approbation du traité de travail conclu entre la France et la Belgique.

LA RÉFORME ELECTORALE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant établissement du scrutin uninominal pour l'élection des députés.

Une motion préjudicielle de M. Verlot est repoussée
M. Constant Verlot réclame le retrait et le renvoi à la Commission du projet qui porte l'effectif actuel de 584 membres à 611.

L'orateur, applaudi à droite et à gauche, réclame une diminution considérable du nombre des députés.

M. Verlot rappelle que la question de l'indemnité parlementaire n'est pas enterrée. Il dit ne pas comprendre qu'à l'heure de la pénitence pour les citoyens et l'Etat, la Chambre puisse faire preuve de prodigalité.

— Le député, conclut-il, qui aura voté le relèvement de l'indemnité, aura voté le relèvement de son salaire. C'est à lui de se donner le courage de réduire le nombre des élus.

La droite applaudit tandis que la gauche proteste violemment.

M. Camille Bouisson distribue les rappels à l'ordre.

M. Verlot dépose pour le vote de sa motion une demande de scrutin public à la tribune (Approuvés sans minutes).

M. Camille Chautemps combat la motion Verlot, et le scrutin est simple amendement déplacé.



M. ALBERT SARRAUT

SUSPENSION DE SEANCE
M. Chautemps dit que ce qu'on recherche actuellement, c'est l'heure de la discussion de la loi. Le scrutin est suspendu pendant 1 h. 15, à 16 h. 30. Les votes se succèdent au milieu de mouvements divers. La droite vote blanc, la gauche bleu. Tous les ministres votent bleu, sauf M. Louis Marin qui vote blanc.

MM. Delisle et Dethil déposent ostensiblement un bulletin bleu, ainsi que M. Maurice de Rothschild, à qui les députés crient: « Mais c'est honteux! »

Le scrutin est clos à 17 h. 45. Le scrutin proclamé ensuite: la question préalable déposée par M. Verlot est repoussée par 250 voix contre 223.

M. Bonafant se lève pour défendre une motion, ainsi conçue: « La Chambre décide de renvoyer à la Commission du projet de loi, jusqu'à ce que la Commission l'ait soumis d'un rapport concluant à la réduction à 500, du nombre des députés et à 250 du nombre des sénateurs. »

LES POURSUITES CONTRE LES COMMUNISTES

M. Cachin se constituerait prisonnier lundi
Paris, 1^{er} Juillet. — M. Cachin aurait déclaré hier à la Chambre, qu'il se constituerait prisonnier lundi prochain, en même temps qu'un mandat d'arrêt, ainsi que M. Sémard.

M. Sémard est invité à se constituer prisonnier
Paris, 1^{er} Juillet. — M. Sémard vient d'être avisé par le Parquet, qu'il devrait être constitué prisonnier le 4 juillet courant, au plus tard.

Un pourvoi de M. Doriot rejeté par la Cour de cassation
Paris, 1^{er} juillet. — La chambre criminelle de la Cour de cassation a examiné, cet après-midi, le pourvoi formulé le 17 juin dernier par M. Kalludner, au nom de M. Doriot, qui venait de rentrer en France. Ce pourvoi était dirigé, on s'en souvient, contre l'arrêt de la chambre des appels correctionnels qui, le 10 mai, avait condamné M. Doriot à treize mois de prison et à 3.000 francs d'amende.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a déclaré irrecevable le pourvoi, estimant qu'il avait été formé trop tard.

LE COLLEGE DISSOUDU DETRUIT PAR UN INCENDIE

Châteauneuf, 1^{er} Juillet. — Un feu a détruit, cette nuit, le collège d'Issoudun. Un surveillant donna l'alarme et, rapidement, on fit sortir les enfants des dortoirs. Les débris représentent un million. Les causes du sinistre sont inconnues.